



EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES
DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU JEUDI 16 AOUT 2022

N°28/2022

NOTA :

Le Président certifie que le
compte rendu de cette
délibération est affiché au siège,
rue de l'école primaire, 97650
Dzoumogné

En exercice : 34

Présents : 10

Absents : 24

Procurations : 0

Votants : 0

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Etaient présents : M. Houssamoudine ABDALLAH ; M. Saily ABDOU OUSSENI ; M. DJAFFOU Mouhamadi ; Mme. MDALLAH Anlamati ; M. Chadhouli ABDOU ; M. Mohamadi Colo SOILIH MADI ; M. Charafoudine MADI ; M. OUSSENI AL-Hadi ; Mme. ABDOU ELOIHIDE Dhatia ; Mme DAMARY Marianne

Objet :
**NOUVELLE REVISION DES
COMMISSIONS
THEMATIQUES DU
SIDEVAM976**

Etaient absents : M. Chams Eddine Mohamed FAZUL ; M. Issoufi MANDHUI ; Mme. Salimata MOHAMED ; Mme. Lisa MAHAMOUDOU ; M. MOHAMED MROUDJAE Issoufa ; Mme ABDALLAH Oidhuati ; M. IBRAHIMA Ambdoulhanyou ; M. SAÏD SOUFFOU Soula ; M. NOUDJOUR Madi Assani ; Mme. Rifcati OMAR FOUNDI ; M. Wildal-Habib ALI HADHURAMI ; Mme, Hissani JEAN RENE ; Mme. Intia ABDALLAH ; Mme. Toilahati MADI ; Mme. Hidaia DJANFAR ; M. Saïd Issouf IDRISSE ; M. Selemani HAMISSI ; M. Mohamadi ALI BACAR ; Mme. Anrifia SAIDINA ; Mme. RIDHOI Zainabou ; M. KELLY-AMADI Malka Ayoub Khan ; M. Assani SAINDOU ; M. Attoumani BLACK ABDULLAH ; M. Moustoifa CHAMSIDINE

L'an deux mille vingt-deux, le seize, le seize août, sur deuxième convocation transmise le 12 août 2022 par son Président M. ABDALLAH Houssamoudine, le Comité Syndical du SIDEVAM976 s'est réuni en deuxième lecture à la MJC de Mangajou, commune de Sada, suite à la non-observation du quorum lors de la première réunion en date du 12 août 2022.

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-17 alinéa 2 du CGCT, s'agissant d'une seconde convocation suite à la non-observation du quorum lors d'une première réunion du comité syndical, la condition de quorum n'était pas requise.

Conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, M. Al-Hadi OUSSENI a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance qu'il a acceptées.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.5212-1 et suivants ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2121-22 ;

Vu la délibération n°28/SIDEVAM976/2020 relative à la création des cinq commissions du SIDEVAM976 ;

Vu la délibération n°25/SIDEVAM976/2021 portant révision de la délibération ci-dessus citée ;

Considérant la nécessité de composition des commissions de manière à permettre une équité entre les délégués syndicaux et une bonne représentation de chaque intercommunalité au sein de chaque commission thématique ;

Le Président demande aux membres du comité d'approuver la nouvelle révision des commissions thématiques du SIDEVAM976.

Ci-dessous, la nouvelle composition des commissions thématiques.

Commission Optimisation de la collecte

Titulaires

M. Saily ABDOU OUSSENI (Co-président), M. MOHAMED MROUDJAE Issoufa (Co-Président) ; M. Mohamadi Colo SOILIH MADI (Co-Président) ; M. Sélémani HAMISSI (Co-Président) ; M. Issoufi MAANDHUI ; M. OUSSENI Al-Hadi ;

PREFECTURE DE MAYOTTE

REÇU LE 07 OCT. 2022

D.R.C.L

M. DJAFFOU Mohamadi ; M. IBRAHIMA Ambdoulhanyou ; Mme. RIDHOI Zainabou ; M. Wildal-Habib ALI HADHURAMI ; Mme. Intia ABDALLAH ; M.Charafoudine MADI.

Suppléants

Mme. RIDJALI Mariama ; Mme. ABDOU Fatima ; Mme. Fatima SALIM ; Mme. ABDALLAH Hachimya ; M. TOIHIR Elanrif ; Mme. MROUDJAE Sititrati ; M. DHOIFIR Rachad Mouhamed ; Mme. MOHAMED Zainaba ; M. BOINA MZE Salim ; M. Mouslim ABDOURAHAMAN ; Mme.Nouriaty BACO ; M. BACARI M'roudjaé.

Commission Traitement, Aménagement Foncier et Equipements

Titulaires

M. OUSSENI Al-Hadi (Co-Président) ; M. DJAFFOU Mohamadi (Co-Président) ; M. Chamsidine MOUSTOIFA (Co-Président) ; M.Charafoudine MADI (Co-Président) ; M. Mohamadi ALI BACAR (Co-Président) ; M.Chams- Eddine Mohamed FAZUL ; Mme. Salimata MOHAMED ; M. IBRAHIMA Ambdoulhanyou ; Mme. RIDHOI Zainabou ; M. Chadhouli ABDOU ; M.Attoumani BLACK ABDULLAH ; Mme. Toilahati MADI.

Suppléants

Mme. MROUDJAE Sititrati ; M. DHOIFIR Rachad Mouhamed ; M. MOGNEHAZI SALIM Ben ; M. BACARI M'roudjaé ; Mme. COMBO Anlaouiya ; Mme. MOHAMED Chamsia ; M. ARCHADI Abassi ; Mme. MOHAMED Zainaba ; M. BOINA MZE Salim ; M.El-Sat Salim INOUSSA ; Mme Houraza ANTOUMANI FOUNDI ; M. GABA Assadi.

Commission Prévention, Communication et Sensibilisation

Titulaires

M. NOUDJOUR Madi Assani (Président) ; M. Chams- Eddine Mohamed FAZUL ; M. Issoufi MAANDHUI ; M. DJAFFOU Mohamadi ; Mme. DAMARY Marianne ; M. KELLY-AMADI Malka Ayoub Khan ; M. SAID-SOUFFOU Soula ; M. Assani SAINDOU ; M.Attoumani BLACK ABDULLAH ; Mme. Hidaia DJANFAR ; M.Said Issouf IDRISSE ; Mme. Anrifia SAIDINA.

Suppléants

Mme. MROUVILI MOILIM Amina ; Mme. MOHAMED Chamsia ; M. TOIHIR Elanrif ; M. DHOIFIR Rachad Mouhamed ; M. RADJAB Badrou ; Mme. YSSOUFI Chaidati ; M. ABDOU Mohamed ; Mme.Mu'Uminat-Swalihat CHEICK-AHMED ; Mme Houraza ANTOUMANI FOUNDI ; Mme. HASSANI Haybati ; Mme.MOUHAMED Chafika ; M. MACOLO Issouf.

Commission Administration Générale et Organisation

Titulaires

Mme. MAHAMOUDOU Lisa (Présidente) ; M. Issoufi MAANDHUI ; Mme. Salimata MOHAMED ; Mme. ABDALLAH Oidhuati ; Mme. ABDOU ELOIHIDE Dhatia ; Mme. MDALLAH Anlamati ; M. NOUDJOUR Madi Assani ; Mme. Rifcati OMAR FOUNDI ; M. Assani SAINDOU ; Mme. Intia ABDALLAH ; M. Chamsidine MOUSTOIFA ; M. Sélémani HAMISSI.

Suppléants

M. DAROUECHE Nassuf-Eddine ; M. TOIHIR Elanrif ; M. ARCHADI Abassi ; M. CHANRANI Daoudou ; M. BOINAHERY Ibrahim ; M. IBRAHIMA Said Maanrifa ; Mme. MROUVILI MOILIM Amina ; M. Assani M'CHINDRA-MARI ; Mme.Mu'Uminat-Swalihat CHEICK-AHMED ; Mme.Nouriaty BACO ; M. MOGNEHAZI SALIM Ben ; Mme. ABDALLAH Hachimya.

Commission Budget et Finances

Titulaires

M. Chadhouli ABDOU (Président) ; M. Saidy ABDOU OUSSENI ; Mme. Salimata MOHAMED ; Mme. MAHAMOUDOU

PREFECTURE DE MAYOTTE

REÇU LE 07 OCT. 2022

D.R.C.L

Lisa ; Mme. DAMARY Marianne ; M. MOHAMED MROUDJAE Issoufa ; Mme. Rifcati OMAR FOUNDI ; Mme. Hissani JEAN RENE ; M.Mohamadi Colo SOILHI MADI ; M.Said Issouf IDRISSE ; M. Sélémani HAMISSI ; M. Mohamadi ALI BACAR.

Suppléants

M.EI-Sat Salim INOUSSA ; Mme. RIDJALI Mariama ; M. ARCHADI Abassi ; M. DAROUECHE Nassuf-Eddine ; M. RADJAB Badrou ; Mme. ABDOU Fatima ; M. Assani M'CHINDRA-MARI ; M.Djaldi MOUSSA ; Mme. Fatima SALIM ; Mme.MOUHAMED Chafika ; Mme. ABDALLAH Hachimya ; Mme. COMBO Anlaouiya.

Le comité syndical, par délibération, à *l'unanimité* des membres présents

DECIDE :

Article 1 : De valider la nouvelle composition des commissions thématiques du SIDEVAM976

Article 2 : D'autoriser le Président, ou en son absence, la 1^{ère} Vice-Présidente à signer les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré, les membres du Conseil Syndical ont signé sur la liste d'émargement.

Fait à Dzoumogné, le 19 septembre 2022,



PREFECTURE DE MAYOTTE

REÇU LE 07 OCT. 2022

D.R.C.L

